



Le 07/12/2024

Quelques nouvelles du front du refus des compteurs communicants

De Stéphane Lhomme <refus.linky.gazpar@listes.rezo-citoyen.org>

Bonjour à toutes et tous,
voici quelques nouvelles du front du refus des compteurs communicants

Note : pour me contacter, merci de m'écrire sur stephane.lhomme@wanadoo.fr et non sur l'adresse de la présente liste



- Facturation des "sans-Linky" à partir de la mi-2025
- Nouveau rapport de la Cour des comptes sur le programme Linky
- Texte de réaction au rapport de la Cour des comptes

- Facturation des "sans-Linky" à partir de la mi-2025

Avant tout, au vu des nombreuses questions qui me sont à nouveau posées sur ce thème, je vous confirme que **le Linky n'est pas devenu "obligatoire" et qu'il ne le deviendra pas** dans la mesure où, juridiquement, **les compteurs ordinaires restent et resteront toujours parfaitement légaux.**

Ceci dit, comme annoncé par la Commission de régulation de l'énergie **dès le 3 mars 2016** (ce n'est donc pas une surprise) avec confirmation le **17 mars 2022**, il est prévu d'appliquer **une facturation d'environ 5 euros par mois** aux foyers continuant à refuser la pose du fameux Linky. Aux dernières nouvelles, après plusieurs reports, cette facturation serait mise en place **à partir de la mi-2025** (à voir...)

Avec la Coordination nationale des Collectifs anti-Linky (toujours active), nous avons lancé des procédures auprès du Conseil d'État pour tenter de faire annuler cette facturation qui est **discriminatoire et injuste** : c'est le Linky qui coûte cher, pas le fait de garder son compteur ordinaire. Malgré nos efforts (et en particuliers ceux de Dominique du Collectif 88), ces procédures ont échoué (cf la décision

concernant la dernière tentée : <https://cloud.leviia.com/s/ZnIx.XbXTL5rC7J2oYq6>). Nous nous y attendions, mais nous avons souhaité aller au bout par acquis de conscience.

Il est à noter que cette facturation existe en réalité depuis 2023 mais qu'on y échappe en faisant soi-même au moins **une auto-relève par an chez Enedis** (sur www.enedis.fr/faire-le-releve-en-ligne ou par téléphone). Il arrive souvent que ce site dysfonctionne, si c'est le cas il faut y revenir plus tard.

Au départ, cette facturation était censée couvrir la "relève à pied", c'est à dire le fait pour Enedis de devoir envoyer un être humain lire votre consommation sur votre bon vieux compteur ordinaire, ce qui permettait de se dire que ça aiderait au moins au niveau de l'emploi. Mais nous avons dernièrement découvert que la félonie de la CRE (présidée par la déplorable macronienne Wargon) est sans limite : il semble que nous soyons tenus de continuer à faire les auto-relèves, en plus de payer la dite facturation... sans quoi celle-ci serait alourdie !

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir sur cette affaire d'ici la mi-2025...

- Nouveau rapport de la Cour des comptes sur le programme Linky: désinformation abjecte orchestrée en particulier par l'AFP

Après celui de 2018, la Cour des comptes vient de publier [un nouveau rapport](#) sur le programme Linky. Ce qui en ressort de façon éclatante (et que nous avons annoncé dès le début), c'est que les "miracles" annoncés dès 2015 par Enedis (ErDF à l'époque) et l'exécutif ne sont évidemment pas au rendez-vous : en particulier, **aucune économie d'énergie** (et donc de facture).

Mais, réduite depuis plusieurs années au rang de minable agence de communication au service du pouvoir, l'AFP a noyé le poisson en titrant "[Compteurs Linky : le déploiement a coûté bien moins cher que prévu](#)" ! En effet, le programme Linky, nuisible et inutile, n'a détruit "que" 4,6 milliards (au détriment des usagers) au lieu des 5 attendus : et il faudrait s'en réjouir ?

Se contentant de reproduire les dépêches AFP ou de broder à partir d'elles, au lieu de faire du journalisme, de nombreux médias ont repris stupidement cette présentation totalement trompeuse du rapport de la Cour des comptes.

- Texte de réponse aux médias

Le flop total du programme Linky

Mardi 3 décembre 2024

La Cour des comptes a publié jeudi 18 novembre un rapport intitulé "Contrôle de suite sur le déploiement et l'utilisation des compteurs Linky" qui confirme l'essentiel des critiques et dénonciations mises en avant par les opposants à ce programme dès son lancement en décembre 2015 et résumées en mars 2018 par nous même dans les pages débat du Monde (*)

Hélas, cette réalité n'a pas pratiquement pas été évoquée ces jours-ci par la majorité des médias, dans la lignée de la dépêche lénifiante publiée par l'AFP, complaisamment titrée "Compteurs Linky : le déploiement a coûté bien moins cher que prévu". La belle affaire : ce programme inutile et ruineux, payé bien entendu par les factures des usagers, n'aura donc coûté "que" 4,6 milliards au lieu des 5 attendus, et il faudrait s'en réjouir ?

De plus, comme déjà dénoncé par la Cour des comptes dans un premier rapport en 2018 qui n'a été suivi d'aucun changement de la part de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), le mode de financement du programme Linky déroge aux règles habituelles et permet ainsi au distributeur Enedis (filiale d'EDF) de gagner sur le période 2016-2029 près d'1,5 milliards d'euros injustifiés, toujours au détriment des usagers.

Ce que l'AFP a aussi oublié de faire, se focalisant seulement (et de façon partielle) sur la question du coût du programme, c'est de se reporter aux belles promesses avancées depuis 2015 par Enedis - qui s'appelait encore ErDF à l'époque - et par l'exécutif, dont la plus emblématique était la perspective pour les usagers de faire des économies de consommation et donc aussi financières. Un groupe de 26 députés macroniens avait même assuré dans une tribune au Monde en mars 2018 que le Linky « *pourrait permettre jusqu'à 23 % d'économies d'énergie* », rien que ça.

Or les seuls changements apparus au fil des poses des compteurs Linky, et la presse quotidienne régionale en a attesté et en atteste encore par d'innombrables articles depuis près de 10 ans, ce sont des usagers confrontés à de brutales augmentations de factures et/ou obligés de prendre un abonnement plus élevé (et donc plus cher), leur installation disjonctant continuellement alors qu'elle fonctionnait très bien avec le compteur ordinaire.

Il en est de même des innombrables incendies de compteurs - aux conséquences parfois dramatiques - dont on trouve aussi l'écho chaque semaine dans les journaux, et dont un certain nombre sont causés par les poses mal réalisées par les sous-traitants qu'Enedis a envoyé sur le terrain. Si la formation des poseurs était très incertaine, en revanche ils savaient tous comment intimider les usagers en leur affirmant que la pose du Linky était "obligatoire" et que les rebelles se verraient couper l'électricité.

On rappellera aussi que les Linky devaient prétendument faire disparaître les fraudes et, d'ailleurs, les opposants étaient soupçonnés refuser les Linky "pour pouvoir continuer à frauder". Au contraire, l'actualité est marquée - en septembre dernier par exemple - par des opérations de police cherchant à débusquer des réseaux qui proposent aux habitants de trafiquer leurs Linky pour réduire les factures. Quant il ne s'agit pas de perquisitions carrément chez Enedis en juillet du fait de fausses facturations et corruption dans les services chargés du Linky.

Il est nécessaire aussi d'évoquer la façon dont ont été traités les millions de citoyens qui n'ont pas souhaité se voir imposer des compteurs communicants pour différentes raisons comme par exemple :

- **droits et libertés** : refus d'avoir un compteur collectant d'innombrable données sur la vie privée des usagers et permettant de vous couper arbitrairement l'électricité à distance
- **risques (incendies, ondes)**
- **écologie** : remplacer à marche forcée 35 millions de compteurs en parfait état de marche est un véritable crime environnemental. Qui plus est, une véritable opacité est maintenue par Enedis sur le rythme de

remplacement des Linky dont la durée de vie s'annonce bien plus courte que celle des modèles ordinaires, ce qui va aussi avoir de lourdes conséquences environnementales mais aussi financières.

- **social** : outre son coût, le programme Linky, présenté de façon éhontée comme "créateur d'emplois", a au contraire permis de supprimer dans toute la France les postes de releveurs ;

Croyant pouvoir simplement exercer leur libre-arbitre, ces citoyens ont été et sont encore traités comme des individus de 2^{de} zone, complotistes, peureux, rétrogrades, fraudeurs, etc.

Finalement, neuf ans après le lancement du programme Linky, près de 3 millions de foyers ont réussi à conserver leurs compteurs ordinaires lesquels, malgré tous les mensonges assésés durant toutes ces années, restent et resteront toujours parfaitement légaux. De fait, personne ne s'est fait couper l'électricité - hormis par quelques actes totalement illégaux de sous-traitants zélés - et la seule contrepartie est une éventuelle facturation spécifique - et non une amende comme prétendu ici ou là - d'environ 5 euros par mois qui pourrait voir le jour à partir de la mi-2025.

Si elle est réellement mise en place, cette facturation sera totalement injuste tant c'est le programme Linky qui coûte cher et non le fait de garder son compteur ordinaire. Mais elle sera toujours moins chère que les augmentations de factures et d'abonnements qui suivent si souvent la pose du Linky.

Pour finir, nous rappellerons que, depuis l'été 2023, des arrêtés ministériels permettent à Enedis d'empêcher arbitrairement, par le biais des Linky, le réchauffage de l'eau des cumulus pendant les heures creuses de la mi-journée. C'est risible : pour mémoire, le Linky devait prétendument permettre à l'utilisateur de "maîtriser sa consommation", d'en devenir "l'acteur". Or c'est au contraire le pouvoir central qui prend la main par les Linky, dépossédant ainsi l'utilisateur de ses prérogatives et le citoyen de sa dignité.

Il ne s'agit là que d'une première utilisation des capacités hélas étendues de ces compteurs espions qui sont désormais en place dans la grande majorité des logements de France, à la disposition des décisions que pourront désormais prendre d'éventuels autocrates accédant au pouvoir. Il est notable que seuls les citoyens ayant fait courageusement le nécessaire pour garder leurs compteurs ordinaires sont à l'abri de ces méthodes totalitaires...

Stéphane Lhomme,

Directeur de l'Observatoire du nucléaire

Animateurs depuis 2015 du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

(*) https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/03/12/plus-de-500-municipalites-s-opposent-aux-compteurs-linky_5269690_3232.html



Joyeuses fêtes à toutes et tous !

--

Stéphane Lhomme
Directeur de l'Observatoire du nucléaire
Animateur de <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

COLLECTIF STOP LINKY ET 5G DU PAYS DE CONDÉ

Contact : stoplinky5G.pdc59@gmail.com